



LEUZE-EN-HAINAUT

Lucien Rawart à nouveau maïeur

La majorité Idées-MR perd trois sièges au profit d'Écolo, mais elle a choisi de reconduire la coalition sortante. Changement notable : Lucien Rawart, le chef de file du groupe réformateur, ravit l'écharpe maïorale à Christian Brotcome. Ce sont les conséquences du code de démocratie locale : est désigné bourgmestre celui qui obtient le plus de voix de préférence sur la liste la plus forte. Le MR et le groupe Idées ont le même nombre de sièges (8), mais le groupe emmené par Lucien Rawart fait un meilleur score que son partenaire : 30,86 % des suffrages contre 29,47 %. Cela s'est joué à 122 voix entre les deux grands partis. Christian Brotcorne n'est plus

bourgmestre en dépit d'un taux de popularité plus important : 1360 voix de préférence contre 896 pour Lucien Rawart, même si les deux hommes s'effondrent par rapport à 2012 (2.376 voix pour le chef de file d'Idées et 1.245 pour celui du MR). «Cest la coalition des perdants », constate Baptiste Leroy, le chef de file d'Écolo qui est le grand gagnant de ces élections avec trois sièges obtenus (contre zéro en 2012). «Et ant pour Christian Brotcome que pour Lucien Rawart, c'est la chute des voix de préférence »À l'heure où nous le contactions, Baptiste Leroy espérait encore une tripartite Idées-PS-Écolo qui lui semblait logique vu la percée historique de sa formation. «Près

de 16 % ont voté Écolo », rappellet-il

Un renversement de situation semble peu probable. « On se voit ce lundi avec le MR pour se répartir les compétences », confiait di-

> « C'est une coalition de perdants », constateEcolo

manche soir Christian Brotcome. Le bourgmestre sortant est même un peu remonté contre le groupe Écolo : « Nous aurions pu faire une belle alliance si Écolo n'avait pas cessé de pilonner le groupe idées pendant la campagne électorale au lieu de s'en prendre au MR. Je sais que le bourgmestre est plus exposé, mais Écolo s'est trompé de cible ». Christian Brot-corne fait valoir la raison : «16 sièges sur 23, c'est encore très représentatif de la population leuroise ». Quant à son avenir personnel, il ne se prononçait pas encore. Un poste de premier échevin ?Il n'a dit ni non, ni oui. Mais Lucien Rawart l'appelait de tous ses voeux : «Nous formons une belle équipe avec Christian. Nous avons une belle entente. Il faut continuer le travail entamé. Je suis un homme de terrain, vous le savez, et je compte le rester ». Le PS ne progresse pas, mais il ne



recule pas non plus de manière spectaculaire: il maintient ses quatre sièges, malgré une baisse de près de 2,5 % par rapport à 2012. Sur l'antenne de No Télé, Christian Ducattillon, le chef de file socialiste, a eu les mêmes mots qu'Écolo à propos de la reconduction de la majorité sortante : «c'est une coalion de perdants».

DANIEL FOUCART



Améliorez votre confort de vie en cas de cancer du sein

3 mois gratuits.

Action valable jusqu'au 30 novembre

Recevez jusqu'à 10.000 € pour vous offrir un peu de répit durant cette période difficile

Le risque d'être un jour victime d'un cancer du sein n'est hélas pas négligeable. En Belgique, 1 femme sur 8 y est confrontée.

Avec l'Assurance Femina d'AG Insurance, vous recevez jusqu'à 10.000 € en cas de diagnostic d'un cancer du sein ou d'un des 6 autres cancers assurés. Cet argent, vous l'utilisez comme bon vous semble : une perruque de qualité, des séances d'oncomassage, une aide-ménagère...

Surfez sur vivay.be/assurance-femina

Cette publicité est relative à l'Assurance Femina, une assurance maladie vie entière de la branche 2, soumise au droit belge. Cette assurance, développée par AG Insurance et commercialisée, le cas échéant, par votre intermédiaire, prévoit en cas de diagnostic d'un des cancers suivants à partir du stade T1: cancer du sein, des ovaires, des trompes de Fallope, de l'utérus ou du col de l'utérus, du vagin, de la vulve, le versement d'un montant unique pour couvrir certains frais qui rendent plus supportable votre combat contre le cancer. Des exclusions, limitations et conditions quant au risque assuré sont prévues. Ainsi par exemple sont exclus la présence de tumeurs invasives dans d'autres parties du corps que les organes génitaux ou les seins, même si elles sont la cause d'un de ces cancers; les tumeurs bénignes et non invasives dans d'autres parties du corps que les organes génitaux étinins ou les seins, à l'exception de lésions DCIS et LCIS dans la mesure où elles entrainent une ablation totale du sein ou une chirurgie conservatrice avec ablation de la tumeur, suivie par de la radiothérapie, les opérations et traitements préventifs. Avant la souscription du produit, il est nécessaire de prendre connaissance des conditions générales et du document d'information sur le produit d'assurance, disponibles gratuitement sur www.vivay.be. Les plaintes peuvent être introduites auprès d'AG Insurance sa, Service de Gestion des Plaintes (bd. E. Jacqmain S3 à B-1000 Bruxelles, customercomplaints@aginsurance.be, +32 (0)2 664 02 00), ou le cas échéant à l'Ombudsman des Assurances (Info@ombudsman.as, +32 (0)2 547 S8 71, Square de Meeûs 35 à B-1000 Bruxelles, www.ombudsman.as).

VIVAY

Ensemble, protégeons ceux qui comptent vraiment

AG Insurance sa - Bd. E. Jacqmain 53 - B-1000 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA BE 0404.494.849 - www.aginsurance.be - Tél. *32(0)2 664 81 11 Entreprise belge d'assurance agréée sous code 0079, sous le contrôle de la Banque nationale de Belgique, Bd. de Berlaimont 14, 1000 Bruxelles. Editeur responsable : Benny De Wyngaert